



Bagnères-de-Bigorre, le 27 septembre 2018
Le MAIRE de BAGNERES-DE-BIGORRE
à
Monsieur Pierre CORREGE
Monsieur Xavier SOUHY
Association Voix Verte des quartiers
5 rue du Duc de Maine
65200 BAGNERES DE BIGORRE

Réf. : Direction Aménagement Urbanisme
N° 1233/2018 CC/SB

Objet : arbres propriété de M.MENGELATTE

Messieurs,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 1^{er} septembre concernant les travaux d'élagage réalisés par M.MENGELATTE.

Je vous informe qu'à ce jour le diagnostic demandé dans le cadre de la délivrance de la déclaration préalable pour abattage d'arbres n'a pas été déposé.

Par ailleurs, mes services sont intervenus sur place afin de faire cesser ces travaux et un courrier a été envoyé à M.MENGELATTE en ce sens, lui précisant également qu'il devait déposer une nouvelle demande de déclaration préalable car les travaux envisagés n'étaient pas ceux accordés précédemment.

A ce jour, les travaux ont été suspendus et mes services sont dans l'attente de cette nouvelle déclaration préalable qu'ils soumettront bien évidemment à l'accord de Madame l'Architecte des Bâtiments de France.

Concernant l'affichage sur les arbres, je vais signaler cette infraction à Madame la Préfète qui est l'autorité compétente en matière d'affichage publicitaire.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Claude CAZABAT

